

**Communiqué de mise à disposition ou de consultation
des documents préparatoires à l'Assemblée Générale ordinaire du Crédit Coopératif**

Nanterre, le 15 mars 2013

Les sociétaires du Crédit Coopératif, réunis par section en fonction de leur rattachement aux agences, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire de section du 12 avril 2013 au 17 mai 2013.

Les délégués représentant les sociétaires du Crédit Coopératif, élus en Assemblée Générale de Section, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire des délégués, le 30 mai 2013.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire et aux Petites Affiches le 8 mars 2013. Il contient notamment l'ordre du jour et les projets de résolutions.

Les documents prévus aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des sociétaires conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Pour les obtenir, veuillez adresser votre demande à l'adresse societaires@credit-cooperatif.coop

<http://www.credit-cooperatif.coop/>

Contacts presse :

Claude Sevaistre – 01.47.24.89.71